

ERIC LUCAS

Autiste CIM-10 F84.5 à haut potentiel altruiste
Rescapé de la psychiatrie publique française
Martyr Administratif Français depuis 1994
Fondateur de Autistan.org en 2014
Demandeur d'asile au Brésil depuis 2017

ERICLUCAS.org



LRAR RR023692327BR

20201127_ELO_ICAMDAAD---FR-
PR_Questionnements-putativité-aide-
publique-personnes-handicapées

Monsieur le Président
Présidence de la République
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 PARIS
France

ICAMDAAD (Injustice et cauchemar administratifs du mutisme et du défaut d'accès à l'assistance et aux droits)

Questionnements relatifs à la putativité de l'aide publique pour les personnes handicapées

Rio de Janeiro, le 27 novembre 2020

Monsieur le Président

J'aimerais vous prier de pardonner la multiplicité de tous les appels au secours et toutes les suppliques que je vous envoie depuis plusieurs années.

Si c'est inapproprié, si cela dérange, ou si cela pose un problème, il faudrait qu'on m'en informe afin que je puisse essayer de chercher de nouvelles pistes.

J'aimerais aussi vous remercier pour votre volonté et votre ambition d'aider les personnes handicapées, ainsi que vous l'avez brillamment exposé à de nombreuses reprises avant et après votre élection.

J'aimerais également – comme je l'ai maintes fois expliqué dans mes nombreuses lettres à votre attention – **trouver comment faire apparaître dans la réalité "l'accompagnement pour mes démarches administratives françaises" qui m'a été promis**, grâce à votre intercession (pour laquelle je vous ai déjà remercié), par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères dans sa lettre du 22 octobre 2019, dont je parle souvent depuis un an.

Cette lettre est très gentille et du plus bel effet dans mon habitation, mais ces mots imprimés sur du papier ne sont pas suffisants, hélas, pour obtenir l'aide ainsi présentée comme réelle et accessible.

Les écrits du Consulat de France à Rio de Janeiro rappellent qu'ils peuvent m'aider mais ils ne mentionnent jamais mes demandes d'accompagnement (non spécialisé handicap ou autisme), alors que je leur ai pourtant envoyé neuf lettres recommandées à ce sujet (en plus des courriels), auxquelles s'ajoute une dixième LRAR que je joins ici à votre haute attention.

C'est un peu comme si dans un hôpital les médecins et infirmiers ne pouvaient que répéter mécaniquement aux patients qu'ils peuvent les aider ou les soigner, tout en ignorant puissamment tout ce que ces derniers peuvent exprimer (ce qui hélas n'est pas rare), et dans tous les cas ils s'abstiendraient formellement d'aider ou de poser des questions aux usagers à propos de leurs problèmes – presque comme s'il y avait une "interdiction dictée d'en haut".

Enfin, j'aimerais pouvoir m'interroger à propos de l'image internationale de la France, dans le cadre des supplices administratifs qui me sont imposés (sans parler des nombreuses autres personnes autistes ou autres personnes handicapées par les systèmes socio-administratifs).

Comment ne pas s'étonner en effet qu'un pays présenté comme le berceau des Droits de l'Homme en arrive à martyriser des citoyens (de surcroît handicapés) pendant des décennies, en leur refusant toute aide et même toute réponse digne de ce nom ?

Et cela semble encore plus surréaliste plus dans le contexte actuel de l'examen de l'Etat français par le Comité des Droits des Personnes Handicapées.

Cet examen ne peut que retenir ma meilleure attention, donc on pourrait supposer qu'il en serait de même de la part des pouvoirs publics français, bien que vos prédécesseurs aient cru bon de faire preuve d'une grande nonchalance (pour ne pas dire d'un ostensible mépris), notamment avec leur **retard de quatre ans** pour rendre le "Rapport initial du gouvernement français", le 21 mars 2016 (avant votre avènement, ce qui vous excuse de cette mascarade).

Dans tous les cas, soyez remercié pour votre promesse, le 11/02/2020, selon laquelle la République sera toujours à nos côtés.

J'ignore si vous avez le pouvoir nécessaire pour amener l'Hydre administratif auquel sont soumis les "usagers" à faire ce qu'il est censé faire en théorie (veiller à la liberté, à la

fraternité, à l'égalité, à la justice, au respect des droits nationaux, internationaux et fondamentaux), mais je suppose que **vous aurez envie d'essayer de réduire les troubles et sévices publics** que je m'épuise (peut-être maladroitement) à tenter de vous décrire dans l'espoir d'une intervention de votre part.

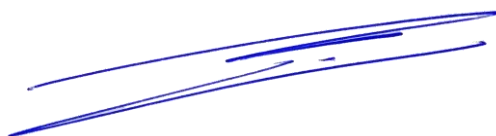
Je crois en effet, au vu de la très flagrante mauvaise volonté et des indéniables difficultés de compréhension affectant l'Hydre, que seul le Président de la République – et vous en particulier – pourrait remettre un peu d'ordre, de justesse et de décence dans cette "Aboministration" qui broie si impitoyablement et cyniquement les plus vulnérables.

Ne sachant pas quoi faire d'autre (puisque dépourvu d'aide et de conseils), n'ayant pas d'autre espoir, je ne puis qu'attendre - comme toujours - que vous finissiez par accepter de donner les instructions nécessaires pour mettre fin au martyre – si vous le voulez bien.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très respectueuse considération.

Eric LUCAS

Martyr Administratif Français



Ci-joint :

- *Ma lettre de ce jour au Consulat de France à Rio de Janeiro ("Nouveau rappel de demande et de promesse d'accompagnement (non spécialisé handicap) pour mes démarches administratives françaises")*
- *Ma lettre de ce jour au Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères ("Nouveau rappel de ma demande d'aide pour trouver comment concrétiser l'accompagnement administratif non spécialisé demandé depuis 4 ans et promis depuis 1 an")*

*« Aux personnes en situation de handicap,
je veux ici dire très solennellement que
la République sera toujours à leurs côtés
et qu'à chaque fois qu'il y a une difficulté, une impasse, une épreuve,
qu'ils n'ajoutent pas une forme de culpabilité à ce qu'ils vivent :
c'est la nôtre, de culpabilité, pas la leur.*

*Eux, ils ont à croire en leurs rêves.
Votre différence, ça n'est pas celle que nos regards
– trop habitués aux normes – croient voir :
votre différence, c'est votre potentiel. »*

Emmanuel MACRON
Conférence Nationale du Handicap
Palais de l'Elysée
11/02/2020



